



Élections cantonales, bilan et perspectives...



À l'heure où vous recevez votre magazine professionnel préféré, notre canton vient de vivre ses premières élections cantonales sur le mode «circonscription unique». Pour ce qui est du Grand Conseil, les dés sont jetés, et l'heure est aux premiers bilans de cette nouvelle donne. De quelle manière la nouvelle répartition des sièges va-t-elle influencer la vie politique de notre république pour cette prochaine législature?

Par contre, en ce qui concerne le Conseil d'État, il est plus que probable que le deuxième tour prévu le 9 mai soit nécessaire. Si par hasard vous aviez oublié de voter le 18 avril, ne manquez pas votre seconde chance!

En quoi tout ceci changera-t-il notre quotidien scolaire? Y a-t-il des craintes à avoir ou des espérances à cultiver? Un peu des deux, comme d'habitude.

Depuis huit ans, nous nous étions habitués à la direction de Mme Monika Maire-Hefti, qui a investi beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et d'humour dans sa tâche. Elle s'est engagée avec passion tant à l'intérieur du canton qu'à l'extérieur, au niveau de la CIIP. Les défis ont été nombreux, dans une conjoncture économique, mais surtout politique, pas toujours évidente.

En effet, la pression exercée par le Grand Conseil sur les finances publiques cantonales a été très forte, malgré des années de reprise économique marquée et de bénéfices confortables pour les grandes entreprises. Notre école a dû vivre sous la coupe des économies, alors même que

certains cantons voisins épongeaient leurs dettes. En 2016, nous avons même été contraint-es de nous mettre en grève pour tenter de sauver notre grille salariale, sans succès. Pour une meilleure reconnaissance pécuniaire de notre engagement professionnel, il faudra repasser... C'est l'un des points noirs de ce bilan. La disparition du CEFNA¹, par exemple, en est un autre...

Toutefois, beaucoup de choses ont évolué ces dernières années. L'école obligatoire a poursuivi la mue initiée par le PER, la nouvelle évaluation et HarmoS. L'enseignement bilingue PRIMA s'est développé. La réforme du cycle 3 s'est poursuivie. Le secteur de la formation professionnelle est à l'aube d'une grande restructuration, en vue du futur CPNE. Les institutions éducatives sont elles aussi touchées de plein fouet par ce vent de réformes, avec de sérieux soucis toutefois...

Aucun doute: le-la prochain-e chef-fe du DEF n'aura pas le temps de tergiverser. Il lui faudra se jeter à l'eau tout de suite et empoigner ces dossiers importants sans tarder. Les inquiétudes de beaucoup sont réelles et légitimes,

nous ne pouvons pas les ignorer. Il s'agira de trouver des solutions, de modifier certaines décisions.

Notre école n'est pas immobile, elle est en plein mouvement. Les attentes et les espoirs sont donc d'autant plus forts. Nous avons la possibilité de construire une école plus juste, qui permette à tou-tes les jeunes de notre canton de recevoir une formation riche, ouverte et épanouissante, permettant à chacun-e de devenir un-e citoyen-ne responsable et utile à notre société.

Nous appelons notre nouveau Grand Conseil à libérer notre école de la pression des économies à court terme pour lui permettre de véritablement construire la société de demain. Notre jeunesse est notre seule vraie richesse, sa formation doit redevenir une priorité, afin que nous puissions ensemble relever les défis majeurs du monde actuel.

Allez voter le 9 mai!

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ CEFNA: Centre de formation neuchâtelois pour adultes

DOSSIER SPÉCIAL en ligne: le cycle 3 sous la loupe

Quelques dates à retenir:

- 1919 → Première loi
 - scolarité primaire pour les «manuels» dans toutes les communes
 - 2 ans de Moderne dans huit localités
 - 4 ans de Classique dans deux villes
- 1962 → Nouvelle loi
 - 4 ans de Prégymnasiale
 - 1 année Moderne/Préprof suivie de 3 ans dans chaque filière
- 1984 → Année d'orientation pour tou-tes en 6e
- 2004 → Retrait du projet de Réforme du Secondaire 1 (RS1)
- 2014 → Rénovation du cycle 3 (formule actuelle, sans filière)

ERRATUM

Le QR-code inséré dans l'Éducateur du mois de mars et dédié au dossier spécial «cycle 3» ne fonctionne malheureusement pas.

Vous trouverez la page dédiée à ce dossier ici:



Avec toutes nos excuses.

Sortie de secours

Il y a quelques années, avec mes élèves, nous sommes allé-es visiter le collège secondaire qui devait bientôt les accueillir. Je me souviens avoir regardé avec envie la bibliothécaire en me disant que si elle s'en allait, je pourrais peut-être la remplacer. C'était une volée compliquée, mais heureusement, les suivantes m'ont rapidement fait oublier cette mauvaise passe et permis de retrouver le plaisir d'être avec des enfants. Malheureusement, je constate que de plus en plus de collègues cherchent la porte de sortie de notre métier, non pas à cause des élèves, mais surtout à cause d'une pression des adultes qui s'intensifie.

Qui n'a pas un-e collègue qui a fait une formation en médecine alternative, s'est pris-e de passion pour la photographie au point d'en faire un métier à temps partiel ou donne des conseils en matière de nutrition? Certain-es postulent à un poste de direction, d'autres prennent des mandats au SEO ou alors se forment pour se diriger vers le soutien. Le métier d'enseignant-e à temps complet attire de moins en moins.

Si notre métier, il y a peu encore, était considéré comme stable au point que le corps enseignant semblait intouchable, les choses prennent une autre tournure depuis quelques années. Le flux des demandes d'aide de la part de nos membres s'intensifie et avec lui les recours à notre protection juridique. La raison principale? Une augmentation exponentielle des plaintes de parents... La confiance

de ces derniers dans les compétences professionnelles de celles et ceux à qui on a confié l'instruction de leurs enfants s'effrite en raison des nombreuses réformes scolaires souvent mal expliquées et donc perçues négativement par la population.

Les courriels de parents demandant de plus en plus de justifications quant aux choix pédagogiques, à l'échelle des notes, ou donnant des conseils sur la bonne façon d'enseigner et d'évaluer se multiplient au fil des ans. Certain-es n'hésitent pas à entrer directement en contact avec les directions, parfois sans même en avoir parlé avec l'enseignant-e. Au lieu d'engager un dialogue constructif, les directions abondent parfois dans le sens des parents, mettant en doute les choix pédagogiques de leurs subordonnés.

Dès lors, il n'est pas étonnant que la charge de titulaire pèse de plus en plus lourd et que certain-es se mettent à la recherche de la sortie de secours. Le SAEN souhaiterait que les directions prennent conscience que des accusations faites à l'encontre de leurs employé-es peuvent provoquer des dégâts considérables et qu'il est dans leur intérêt de soutenir les personnes ainsi mises à mal. Il ne s'agit pas de tout excuser, mais de prendre connaissance de la situation de façon neutre, d'agir de manière constructive et d'accompagner la personne dans sa remise en question. En somme, nous demandons aux directions la même bienveillance envers nous que celle qu'elles attendent de notre part, face à nos élèves.

Brigitte Hofmann, vice-présidente SAEN

La Vigie

On peut avoir une grande expérience, peut-être même de plusieurs dizaines d'années, valorisée de messages de satisfaction, voire d'une immense reconnaissance de la part des familles d'élèves, généralement sous forme orale, au hasard des rencontres.

Cela ne nous met pas à l'abri d'une tuile, du coup dans les tibias qui fait fléchir: de simples propos mal choisis, l'amorce d'un geste mal interprété peuvent nous exposer à des démarches de parents hyper-protecteurs, voire vindicatifs.

Et le ciel nous tombe alors sur la tête!

Dans ces cas de figure, toujours plus fréquents et inquiétants, les directions protègent prioritairement leur hiérarchie et le syndicat reste souvent le dernier ami auprès de qui trouver appui...